



ASSOCIATION A CHACUN SON EVEREST !

COMPTES ANNUELS 2017





SOMMAIRE

▶ RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2017	2
▶ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	12
▶ RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	17
▶ COMPTES ANNUELS 2017	20
▶ COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER).....	40
▶ ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)	42



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Exercice 2017

§



A – LES FAITS MARQUANTS 2017

Outre les **28 semaines de stages** organisées à Chamonix pour **208 enfants atteints de cancer ou de leucémie** et **168 femmes en rémission d'un cancer du sein**, les faits marquants à signaler sur l'année 2017 :

1/ Depuis sa création en 1994, l'Association a, durant cette année 2017, dépassé les 5 000 participants.

2/ Afin de rester toujours vigilant et de prévenir les risques potentiels en optimisant la gestion de l'Association, une mission d'identification et d'analyse des risques a été effectuée durant cette année, par le Cabinet Donnadiou & Associés.

Elle a donné lieu à la définition puis la mise en place de procédures (en cours) permettant de garantir et de respecter les règles de gestion et de transparence de l'Association.

3/ Notre agrément triennal, attribué par le Comité de la Charte, a été renouvelé cette fin d'année 2017.

4/ Le livre « Dame de pics et femme de cœur » écrit par Anna-Véronique El Baze est paru aux Editions Glénat le 18/10/2017.

« Le récit d'un chemin de vie, depuis mon ascension de l'Everest. Qui me guide depuis toutes ces années... Une incroyable histoire de rencontres, d'apprentissages et de partages... » Christine Janin

I – Communication / recherche de fonds

En parallèle aux actions individuelles entreprises vis-à-vis des partenaires institutionnels par contacts directs, nous avons effectué :

- Envoi de Newsletters diffusées par courriels à destination de nos donateurs et contacts ;
- Envoi du Journal annuel à nos patients et patientes, partenaires, donateurs et contacts.

II – Note sur les legs

L'importance non négligeable des legs dans le résultat financier se confirme :

Année	Résultats avec legs	Legs	Résultats sans legs
2008	61 377 €	245 163 €	- 183 786 €
2009	151 629 €	100 158 €	51 111 €
2010	- 563 950 €	18 470 €	- 582 420 €
2011	- 422 529 €	0 €	- 422 529 €
2012	348 000 €	167 655 €	180 345 €
2013	44 216 €	109 994 €	-65 778 €
2014	394 327 €	578 795 €	-184 468 €
2015	291 903 €	129 160 €	152 743 €
2016	-184 914 €	86 203 €	-271 117 €
2017	-98 128 €	156 520 €	-254 652 €

En 2017, le montant des legs reçus s'élève à 156 520 Euros.

B – L'ACTIVITE

Durant la saison 2017, 28 semaines d'activités ont été mises en place à Chamonix.

I – Les stages enfants

14 stages ont été organisés pour 208 enfants.

➤ Les stages « handicap »

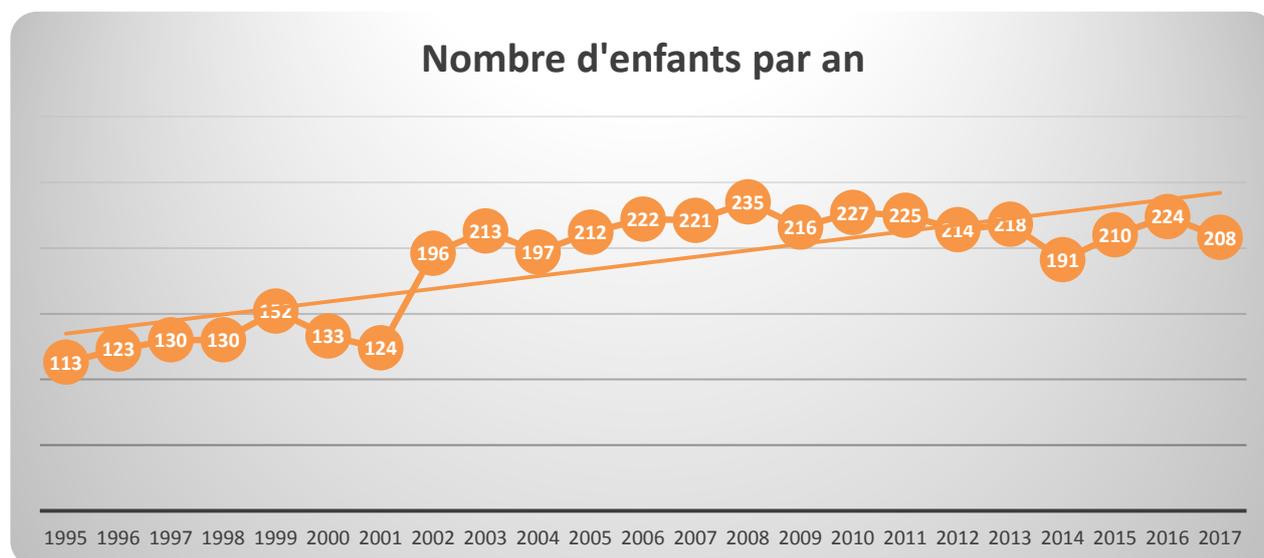
1 stage Ski-Assis en mars et 1 stage FTT (Fauteuil Tout Terrain) en Juin ont offert de belles sensations à 24 de nos jeunes présentant des séquelles suite à la maladie.

➤ Les stages de printemps et d'été

- Au printemps, durant 4 semaines, 62 enfants se sont lancés à la conquête de « leur Everest », raquettes aux pieds et sourires aux lèvres ;
- En été, 110 enfants et adolescents sont allés au bout de leur rêve et ont atteint leur sommet au cours des 7 semaines de stages organisées à Chamonix (dont 3 pour adolescents).

➤ Les stages « jeunes adultes »

- Fin Octobre, A Chacun son Everest ! a accueilli, à l'occasion d'un stage, 12 jeunes adultes ayant affronté un cancer à l'âge pédiatrique.



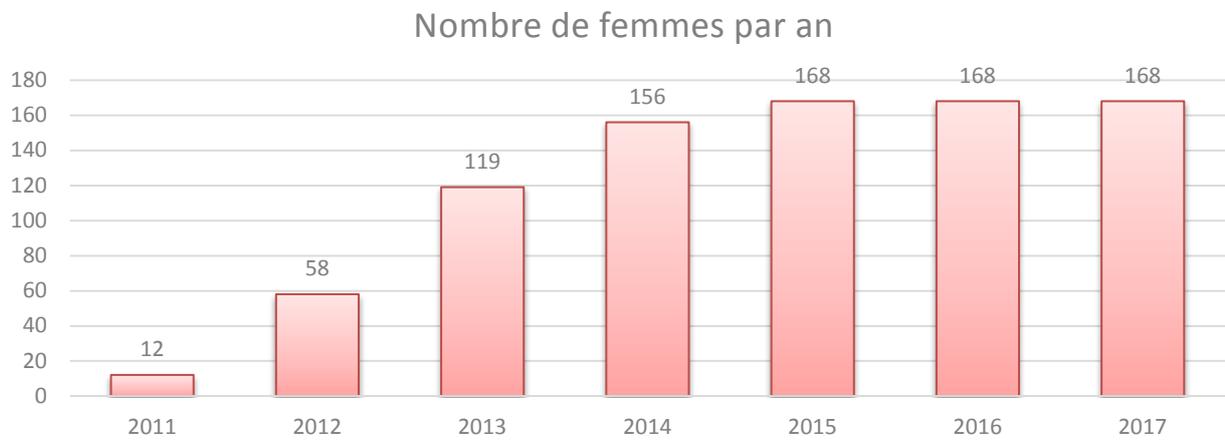
II – Les séjours femmes

14 séjours ont été organisés pour 168 femmes.

Déjà la 7^{ème} année de séjours proposés par « A Chacun son Everest ! » aux femmes en rémission d'un cancer du sein.

Initiée en 2011, l'utilité de notre action novatrice ne fait, s'il le fallait, que se confirmer.

Sur un chemin semé de doutes, de peurs, de souffrance et de solitude, la richesse des moments vécus et l'intensité des journées partagées prouvent combien les femmes ont besoin, elles aussi, d'être accompagnées dans cette période difficile de « l'après-cancer »...



Les éléments qui suivent sont extraits des comptes sociaux 2017.

C – BILAN 2017 DE L'ASSOCIATION

BILAN ACTIF

L'actif net immobilisé s'élève à : 2 666 062 €

En augmentation de 301 695 € par rapport à 2016, ce poste est constitué :

Des immobilisations incorporelles : 1 097 €

Ce poste représente le renouvellement de licence anti-spam pour trois ans pour 1 097 €.

Des immobilisations corporelles : 440 096 €

Elles sont ventilées comme suit :

- Constructions 329 197 €
- Installations techniques, matériel et outillage (matériel chalet de Chamonix) 8 134 €
- Aménagement, agencement, matériel de bureau 102 765 €

En 2017, du mobilier de bureau a été acquis pour 1 733 €.

Des immobilisations financières : 2 224 869 €

Elles se composent des parts sociales détenues par l'association :

- Dans le capital social de la SCI « A Chacun Son Everest ! » 19 990 €
- Dans le capital social de la Caisse d'Épargne 20 920 €

Des créances rattachées à sa participation dans la SCI « A Chacun Son Everest ! » :

- Créance SCI « A Chacun Son Everest ! » 2 161 367 €

La créance sur la SCI « A Chacun Son Everest ! » a augmenté au cours de l'année de 355 883 € nets afin, notamment, de refinancer le prêt détenu par la SCI (cf. H- Activités de la SCI).

- Au dépôt de garantie versé par « A Chacun Son Everest ! » à la SCI « A Chacun Son Everest ! » dans le cadre du contrat de location de la maison. 22 000 €

L'actif circulant représente : 2 870 445 €

Contre 3 248 318 € en 2016.

Il s'articule autour :

- Des créances et débiteurs divers 77 431 €

Il s'agit pour l'essentiel des dons à encaisser (pour 71 060 €)

- Des valeurs mobilières de placement et disponibilités 2 769 055 €

Les placements sont réalisés sur des produits de catégorie non risqués. Ils sont composés de bons de caisse pour 500 000 € arrivant à échéance en mars 2018, et de comptes à terme pour 1 000 000 € à échéance janvier 2019. Les intérêts courus relatifs à ces placements s'élèvent à 31 243 € payables *in fine*.

- Des charges constatées d'avance s'élevant à 23 959 €

BILAN PASSIF

Le passif s'articule autour de trois axes principaux :

1. Les fonds associatifs s'élèvent à : 5 341 991 €

Contre 5 473 057 € en 2016.

Ils se composent :

- Des fonds associatifs sans droit de reprise pour un montant de 157 453 €
- Des réserves constituées pour 5 191 175 €
- Du report à nouveau débiteur pour (perte 2016) -184 914 €
- Le résultat déficitaire de l'exercice (avant affectation) -98 128 €
- Les subventions d'investissement nettes 276 406 €

2. Les provisions et fonds dédiés : 43 000 €

La provision pour risque constatée correspond à un litige en cours estimé à 43 000 €.

3. Les dettes s'élèvent à : 151 516 €

Contre 139 627 € en 2016, soit une hausse de 11 889 €.

Ces dettes sont constituées principalement de :

- Factures fournisseurs dues non payées au 31 décembre 2017 18 711 €
- Factures fournisseurs non parvenus au 31 décembre 2017 24 770 €
- Dettes fiscales et sociales dues par ACSE payées en début d'exercice suivant pour 108 035 €

D – COMPTE DE RESULTAT 2017 DE L'ASSOCIATION

Les produits de l'exercice sont de :	1 502 372 €
Les charges liées à la gestion d'ACSE sont de :	1 600 501 €
L'activité 2017 de l'Association dégage un déficit de :	- 98 128 €

Les produits de l'exercice sont en hausse de 2.2 %, les charges quant à elles sont en baisse de 3.3 %.

I – Les produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 441 642 € pour l'exercice 2017, contre 1 390 906 € pour 2016, soit une hausse de 3.6 % avec notamment :

- Le produit des ventes divers (droits d'auteur, livres, viennoiseries, location) pour 8 894 € (contre 1 553 € en 2016) notamment lié aux droits d'auteur sur le livre « Dame de Pics, Femme de Cœurs ».
- Les subventions pour 2 339 € qui correspondent à une subvention de fonctionnement perçue en 2017 pour 2 000 € et une aide à l'emploi pour 339 € (contre 74 000 € perçus en 2016 de la Fondation Caisse d'Épargne).
- Les cotisations s'élèvent à 1 520 € pour 75 membres.
- Le produit des legs qui atteint au 31 décembre 2017, 156 520 € (contre 86 203 € en 2016) soit une hausse de 81.6%.
- Le produit des collectes de dons qui atteint cette année 1 267 781 € contre 1 217 070 € en 2016 (soit une augmentation de 50 711 €), soit une hausse nette de **4.16%** avec :
 - Les dons des particuliers (hors legs) qui s'élèvent à 278 074 € (contre 296 662 € en 2016) soit en baisse de 6.3 % ;
 - Les dons en provenance des partenaires et entreprises s'élèvent à 989 707 € (contre 920 408 € en 2016) soit en hausse de 7.5 %.

II – Les charges d'exploitation de l'exercice

Les charges d'exploitation de l'exercice 2017 représentent 1 554 390 € contre 1 639 939 € en 2016, soit une diminution de 85 549 € (-5.22%).

Elles comprennent :

- Les autres achats et charges externes pour 627 936 € en 2017 contre 676 356 € soit une baisse de 48 420 € lié notamment à :
 - une hausse nette des honoraires de 19 345 € (cartographie des risques, honoraires du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés) ;et inversement :
 - une baisse de 33 768 € (soit – 29 %) des charges sur les activités et les stages (notamment lié au voyage au Groenland effectué en 2016) ;
 - une baisse nette des frais d'entretien de 15 708 €
 - ainsi qu'une diminution des frais de déplacement et de réception de 14 879 €.
- Les impôts, taxes et versements assimilés se sont élevés à 59 138 € contre 60 561 € en 2016.
- Les salaires et traitements pour 570 099 € en 2017 contre 601 759 € en 2016.
- Les charges sociales pour 238 256 € en 2017 contre 235 065 € en 2016.
- Les dotations aux amortissements 57 611 €

Le résultat d'exploitation est négatif de **-112 748 €** (contre -249 033 € en 2016, soit une amélioration de 54.7%).

III – Le résultat financier

Le résultat financier est positif avec 21 733 € dégagés sur 2017 (contre 30 665 € sur 2016), il correspond aux placements de trésorerie, notamment des bons de caisse spécifiques aux associations et des comptes à terme. Il est en baisse par rapport à 2016 de 8 933 € lié notamment à la baisse globale des disponibilités bancaires.

IV – Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève cette année à – 5 654 €, contre 36 609 € en 2016 (soit une baisse de 42 263 €). Il tient compte d'une provision pour risque estimée à 43 000 € lié à un litige. On notera par ailleurs la quote-part de subvention publique d'équipement virée au résultat pour 2017 qui s'élève à 32 938 €.

V – Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices pour l'année 2017 s'élève à 1 459 €, il est calculé sur les produits financiers encaissés dans le courant de l'année liés aux dividendes et aux placements de trésorerie.

E – AUTRES INFORMATIONS

Il n'existe pas d'évènements importants entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport annuel de gestion.

F – AFFECTATION DU RESULTAT ET DES RESERVES

Les comptes 2017 de l'association faisant ressortir un déficit de 98 128.41 €, l'affectation sera proposée à l'assemblée générale de la manière suivante :

- Affectation en report à nouveau débiteur de -98 128.41 € pour un solde après opération de -283 041.94 €.

G – PERSPECTIVES 2018

L'activité 2018 portera, de manière prévisionnelle, sur 20 stages et séjours, des travaux de réfection de la maison et du parc sont prévus, ainsi que le remplacement du serveur informatique.

H – ACTIVITES de la SCI « A Chacun son Everest ! »



Faits caractéristiques de l'exercice :

- Vente du bureau vacant sur le plateau Arc de Jade, à Annecy-le-Vieux ;
- Remboursement anticipé et renégociation du prêt avec la Caisse d'Épargne.

Au cours de l'année 2017, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 232 830 €, contre 232 999 € en 2016. Ce montant est généré exclusivement par les locations des biens à Chamonix et la location des bureaux d'Annecy-le-Vieux.

BILAN 2017 DE LA SCI

Le total du bilan s'élève à 3 320 714 €.

L'actif immobilisé net s'établit au 31 décembre 2017 à 3 010 425 € contre 3 211 472 € en 2016. La SCI a cédé en septembre 2017, un local à Annecy-le-Vieux pour 62 500 €, la valeur résiduelle dans les comptes s'élevait à 53 965 € soit une plus-value de 8 535 €.

L'actif circulant s'élève à 310 289 € en 2017 (contre 315 651 €) dont 309 230 € de disponibilités bancaires.

Les capitaux propres représentent 184 724 € en 2017, contre 192 992 € en 2016, avec :

- L'affectation en report à nouveau débiteur de la perte 2016 pour -63 080 € ;
- La prise en compte d'une perte avant affectation de - 66 348 € pour 2017 ;
- Des subventions d'investissement pour 20 293 € (reprise de quote-part de subvention d'investissement pour 1 498 € en 2017) ;
- et des provisions réglementées pour 424 553 € (dotation aux amortissements dérogatoires pour 59 578 € en 2017).

Les dettes s'élèvent pour l'exercice 2017 à 3 135 990 € contre 3 334 131 € en 2016.

Elles correspondent principalement :

- à l'emprunt contracté auprès de la Caisse d'Épargne pour un solde de 943 391 € (hors intérêts courus pour 2 345 €) relatif à l'achat des locaux de Chamonix loué à l'association « A Chacun son Everest ! », en novembre 2010.
L'emprunt a fait l'objet d'un remboursement anticipé pour 490 091 € en juillet avec une indemnité de remboursement anticipé de 36 831 €. Le taux de l'emprunt a été revu à 2.81% (contre 3.49%).
- aux avances effectuées par l'association pour une valeur de 2 161 367 €.
- et des dépôts reçus sur les locations de Chamonix et Annecy-le-Vieux, respectivement pour 22 000 € et 4 125 €.

RESULTAT 2017 DE LA SCI

Le résultat 2017 est déficitaire à hauteur de 66 348 €.

Le résultat d'exploitation s'élève à 59 056 € en 2017 contre 43 962 € en 2016 (en hausse de 34 %), avec notamment :

- Un chiffre d'affaire de 232 830 €, en diminution de 432 € par rapport à l'année précédente ;
- Des charges d'exploitation pour 174 187 € en 2017 contre 188 437 € en 2016.

Les principales charges sont les suivantes :

- l'entretien des structures pour 12 220 € (en augmentation de 3 400 € par rapport à 2016, lié notamment à une recherche de fuite à Chamonix pour 2 740 € et des réparations sur divers matériels de cuisine la même année) ;
- les charges de copropriété pour 233 € ;
- les assurances pour 856 € ;
- les honoraires pour 2 100 € dont 1 500 € concernant les missions de l'expert-comptable ;
- les taxes foncières pour 9 635 € ;
- la taxe d'assainissement lié à la construction de l'espace Zen pour 1 350 € ;
- la dotation aux amortissements liée au bâtiment et agencements pour 147 083 € (en augmentation de 11 102 € par rapport à 2016).

Le résultat financier ressort à – 75 860 € pour l'exercice 2017 avec principalement des charges d'intérêts de 44 866 € correspondants à l'annuité d'emprunt et 36 831 € d'indemnité de remboursement anticipé (cf. Faits marquants).

Le résultat exceptionnel est de – 49 544 € et comprend notamment :

- des amortissements dérogatoires qui correspondent à l'écart constaté entre l'amortissement technique et l'amortissement financier pour 59 578 € ;
- une plus-value de cession de 8 535 € sur le local d'Annecy-le-Vieux, avec un prix de cession de 62 500 € et une valeur nette comptable de 53 964 €.
- la reprise de quote-part de subvention d'investissement portée au résultat pour 1 498 €.

§

A CHACUN SON EVEREST

703, rue Joseph Vallot

74400 – CHAMONIX MONT BLANC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 juin 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A CHACUN SON EVEREST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

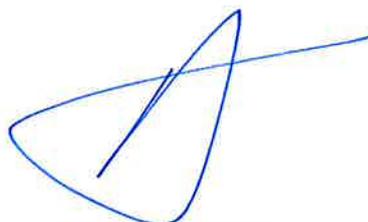
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 24 mai 2018



MBM CONSEIL

Commissaire aux Comptes

Jean-Michel MALAIZE

ANNEXE

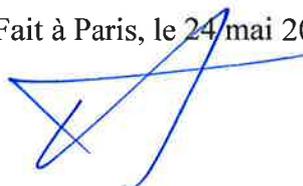
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 mai 2018



MBM CONSEIL

Commissaire aux Comptes

Jean-Michel MALAIZE

A CHACUN SON EVEREST

703, rue Joseph Vallot

74400 – CHAMONIX MONT BLANC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association A CHACUN SON EVEREST, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé de la convention suivante, mentionnée à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui a été passée au cours de l'exercice écoulé.

Convention de compte courant d'associé entre l'Association ACSE et la SCI ACSE

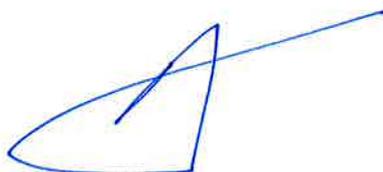
Cette convention signée le 10 avril 2017 prévoit le versement par l'Association ACSE à la SCI ACSE d'une avance de 2 200 000 € non rémunérée.

La SCI ACSE pourra procéder à tout moment au remboursement total ou partiel de cette avance et l'Association pourra demander le remboursement des montants prêtés en octroyant à la SCI un délai raisonnable fixé au maximum à 24 mois.

La personne concernée par cette convention est Monsieur Remise en qualité de Gérant de la SCI et d'Administrateur de l'Association.

Au 31 décembre 2017, l'avance consentie par l'Association à la SCI est de 2 161 366,76 € ;

Fait à Paris, le 24 mai 2018

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.

MBM CONSEIL

Commissaire aux comptes

Jean-Michel MALAIZE

ASSOCIATION A CHACUN SON EVEREST

COMPTES ANNUELS

Bilan au 31/12/2017

RUE JOSEPH VALLOT

74400 CHAMONIX MONT-BLANC

SIRET : 40018128500042

IN EXTENSO MONT BLANC CHAMONIX 182, route du Bouchet 74400 Chamonix
Tél : 04 50 53 21 92 - Fax : 04 50 53 54 81

Sommaire

Sommaire	1
COMPTES ANNUELS	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
Annexe au bilan association	6
Règles et méthodes comptables développées	7
Tableau de suivi des fonds associatifs	9
Tableau de suivi des legs et donations	10
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Etat des dettes	13
Liste des filiales et participations	14
Produits à recevoir	15
Charges à payer	16
Produits et charges constatés d'avance	17
Détail du résultat exceptionnel	18

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	37 841	36 744	1 097	5 867
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	350 750	21 553	329 197	346 734
Installations tech., matériel et outillages industriels	35 199	27 065	8 134	12 038
Autres	499 691	396 926	102 765	131 334
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	2 181 357		2 181 357	1 846 394
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	20 920		20 920	
Prêts				
Autres	22 593		22 593	22 000
TOTAL (I)	3 148 349	482 287	2 666 062	2 364 367
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 370		4 370	
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	103		103	
Autres	72 957		72 957	144 532
Valeurs mobilières de placement	1 531 243		1 531 243	1 520 828
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 237 812		1 237 812	1 548 959
Charges constatées d'avance (2)	23 959		23 959	33 998
TOTAL (III)	2 870 445		2 870 445	3 248 318
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif(VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	6 018 794	482 287	5 536 507	5 612 685
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser :				
- Acceptés par les organes statutairement compétents			229 250	171 000
- Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	157 453	157 453
Ecart de réévaluation		
Réserves	5 191 175	5 191 175
Report à nouveau	(184 914)	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(98 128)	(184 914)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	276 406	309 344
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	5 341 991	5 473 057
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques	43 000	
Provisions pour charges		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	43 000	
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 481	57 760
Dettes fiscales et sociales	108 035	81 808
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		60
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	151 516	139 627
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	5 536 507	5 612 685
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2017 au 31/12/2017			Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	3 340		3 340	285
Production vendue biens				
Production vendue services	5 555		5 555	1 268
Chiffre d'affaires Net	8 894		8 894	1 553
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 339	74 000
Reprises sur prov., amortis., dépréciation et transferts de charges			4 575	9 540
Cotisations				1 290
Autres produits (hors cotisations)			1 425 834	1 304 522
TOTAL (I)			1 441 642	1 390 906
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			1 339	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres appro.				
Autres achats et charges externes			627 936	676 356
Impôts, taxes et versements assimilés			59 138	60 561
Salaires et traitements			570 099	601 759
Charges sociales			238 256	235 065
Dotations aux amortissements sur immobilisations			57 611	66 043
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions				
Autres charges			11	156
TOTAL (II)			1 554 390	1 639 939
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(112 748)	(249 033)
Excédent ou déficit transféré (III)				
Déficit ou excédent transféré (IV)				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			379	377
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			21 873	14 569
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				15 818
TOTAL (V)			22 252	30 764
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			14	
Différences négatives de change				99
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			505	
TOTAL (VI)			519	99
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			21 733	30 665
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(91 015)	(218 368)

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 540	20 440
Sur opérations en capital	32 938	27 938
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	38 478	48 378
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 133	10 163
Sur opérations en capital		1 606
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	43 000	
TOTAL (VIII)	44 133	11 770
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(5 654)	36 609
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 459	3 154
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	1 502 372	1 470 048
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	1 600 501	1 654 961
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	(98 128)	(184 914)

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Bénévolat	90 440	93 420
Prestations en nature	110 519	93 309
Dons en nature	100 837	134 644
TOTAL	301 796	321 373

CHARGES	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Secours en nature	55 420	56 710
Mise à disposition gratuite de biens et services	155 936	171 243
Personnel bénévole	90 440	93 420
TOTAL	301 796	321 373

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 5 536 507 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : (98 128) Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'association "A CHACUN SON EVEREST" est une association régie par la loi de 1901, à but non lucratif. Elle est reconnue d'utilité publique et fait appel à la générosité public. Elle organise des stages et des journées d'escalade pour les enfants atteints de cancer ou de leucémie, ainsi qu'aux femmes atteintes d'un cancer du sein, afin de les aider à mieux guérir.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Le siège social est situé au 703 rue Joseph VALLOT 74400 CHAMONIX. C'est également le lieu où sont accueillis les enfants et les femmes durant les stages organisés par l'association.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Notre agrément triennal, attribué par le Comité de la Charte, a été renouvelé cette fin d'année 2017.

Changements comptables

NEANT

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|---|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements des constructions | 5 à 20 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans, |
| • Concession, Brevets, licences | 1 à 3 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagements de départ à la retraite

A la clôture de l'exercice, le montant de la dette actuarielle en matière d'indemnité de fin de carrière (IFC) s'élève à 63 726 €. La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2017
- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié
- Convention collective applicable : Sport
- Table de mortalité : TV 88/90

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) :
 - 65 ans pour la catégorie : Cadres
 - 65 ans pour la catégorie : Non Cadres
- Progression de salaires :
 - 2% Constant pour la catégorie des Cadres et Non Cadres
- Taux de rotation :
 - 1 % Constant pour la catégorie des Cadres et Non Cadres
- Taux de charges sociales patronales :
 - 45 % pour la catégorie des Cadres et Non Cadres

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Crédit Impôt de Taxe sur les Salaires

L'association n'est pas éligible au CITS.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 12600 € TTC.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Patrimoine intégré	111 697				111 697
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	45 756				45 756
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles					
- Réserves réglementées					
- Autres réserves	5 191 175				5 191 175
Report à nouveau				184 914	(184 914)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(184 914)	184 914		98 129	(98 128)
Autres fonds associatifs					
Fonds Propres					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	309 344			32 938	276 406
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	5 473 057	184 914		315 981	5 341 991

Tableau de suivi des legs et donations

Legs et donations acceptés par le conseil d'administration	Solde des legs et donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donations en fin d'exercice
M. MC GRATH	141 000	141 788		
M. ET MME CHIGNOLA	30 000			30 000
M. LE FLOCH				100 000
M. LE FLOCH		14 732		
MME FOUICH				49 250
M. LE BAS				50 000

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 744		1 097
TOTAL	36 744		1 097
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	350 750		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	35 199		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	351 885		
Mat. de transport	15 000		
Mat. de bureau et info., mobilier	131 072		1 733
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL	883 906		1 733
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 846 394		355 883
Autres titres immobilisés			20 920
Prêts et autres immobilisations financières	22 000		593
TOTAL	1 868 394		377 396
TOTAL GENERAL	2 789 043		380 226

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalu. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles			37 841	
TOTAL			37 841	
Terrains				
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			350 750	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			35 199	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			351 885	
Mat. de transport			15 000	
Mat. de bureau et info., mobilier			132 806	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL			885 639	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	20 920		2 181 357	
Autres titres immobilisés			20 920	
Prêts et autres immobilisations financières			22 593	
TOTAL	20 920		2 224 869	
TOTAL GENERAL	20 920		3 148 349	

Etat des amortissements

Cadre A

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	30 877	5 867		36 744
	30 877	5 867		36 744
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	4 015	17 537		21 553
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	23 161	3 904		27 065
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	249 134	22 092		271 226
Matériel de transport	15 000			15 000
Mat. de bureau et informatique, mobilier	102 489	8 211		110 700
Emballages récup. et divers				
	393 799	51 744		445 543
TOTAL GENERAL	424 677	57 611		482 287

Cadre B

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Cadre C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	43 481	43 481		
Personnel et comptes rattachés	32 411	32 411		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 942	59 942		
Impôts sur les bénéfices	1 459	1 459		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 223	14 223		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	151 516	151 516		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Liste des filiales et participations

Dénomination ----- Siège social	Capital ----- Capitaux propres	Q. P. Détenue ----- Divid. encaiss	Val. brute Titres ----- Val. nette Titres	Prêts avances ----- Cautions	Chiffre d'affaires ----- Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SCI A CHACUN SON EVEREST 703 Rue Joseph Vallot 74400 CHAMONIX	20 000	99.95	19 990 19 990	2 161 367 22 000	232 830 (66 348)
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	82.96	
Autres créances	71 059.77	141 943.86
Valeurs mobilières de placement	31 243.00	8 000.00
Disponibilités	150.23	
TOTAL	102 535.96	149 943.86

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	82.96	
41810000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	82.96	
Autres créances	71 059.77	141 943.86
46871000 DONS A ENCAISSER	71 059.77	141 479.00
46872000 PRODUITS DIVERS A RECEVOIR		464.86
Valeurs mobilières de placement	31 243.00	8 000.00
50880000 INT COURRUS CAT	31 243.00	8 000.00
Disponibilités	150.23	
51870000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	150.23	
TOTAL	102 535.96	149 943.86

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 770.42	26 737.32
Dettes fiscales et sociales	61 534.47	62 986.83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	86 304.89	89 724.15

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 770.42	26 737.32
40810000 FNP FOURNISSEURS	24 770.42	26 737.32
Dettes fiscales et sociales	61 534.47	62 986.83
42820000 DETTES PRO./CONGES A PAYE	31 032.65	32 076.03
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	16 278.46	17 270.80
44862000 TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	3 873.36	3 778.00
44863000 FORMATION CONTINUE A PAYER	10 350.00	9 862.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	86 304.89	89 724.15

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Charges d'exploitation	23 959	33 998
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	23 959	33 998

Détail du résultat exceptionnel

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2017	31/12/2016	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 540.34	20 440.33	-14 899.99	-72.90
77100000 PRODUITS EXCEPT. S/ OPER. GESTION		178.33	-178.33	-100.00
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPT. S/ OPER. GESTION	5 540.34	20 262.00	-14 721.66	-72.66
Produits exceptionnels sur opérations en capital	32 938.00	27 938.00	5 000.00	17.90
77700000 SUBVENTIONS VIREES AU RESULTAT	32 938.00	27 938.00	5 000.00	17.90
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL DES PRODUITS	38 478.34	48 378.33	(9 899.99)	(20.46)
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 132.51	10 163.29	-9 030.78	-88.85
67120000 PENALITES ET AMENDES FISCALES	90.00	169.00	-79.00	-46.75
67180000 AUT.CHG.EXCEP./OP.GESTION	1 042.51	9 994.29	-8 951.78	-89.56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 606.47	-1 606.47	-100.00
67800000 AUTRES CHARGES EXCEPTION		1 606.47	-1 606.47	-100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	43 000.00		43 000.00	-
68700000 DOT.AMORT.PROV.CHRG.EXCEP.	43 000.00		43 000.00	-
TOTAL DES CHARGES	44 132.51	11 769.76	32 362.75	274.97
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 654.17)	36 608.57	(42 262.74)	(115.44)



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2017

§

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2017

Association reconnue d'utilité publique, "A Chacun Son Everest !" est habilitée à recevoir des dons et des legs. Les ressources issues de la générosité du public sont intégralement investies dans l'activité en France et bénéficient à l'ensemble des enfants et femmes que nous accueillons.

EMPLOIS	Emplois 2017 = compte de résultat 1	%	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017 3	RESSOURCES	Ressources collectées 2017 = compte de résultat 2	%	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017 4
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE =	-		
1. MISSIONS SOCIALES			436 114	1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	436 114	29%	436 114
1.1 Réalisées en France	1 251 108	78%		1.1 Dons et legs collectés	434 594	29%	
- Actions réalisées directement				Dons manuels non affectés	212 759	14%	212 759
Stages et Séjours à Chamonix	1 152 682	72%	436 114	Dons manuels affectés	65 314	4%	65 314
Suivi des actions, publications, journaux, newsletters, ...	80 464	5%	-	Legs et autres libéralités non affectés	156 520	10%	156 520
Suivi des séjours, activités post-séjours hors Chamonix	17 963	1%	-	Legs et autres libéralités affectés	-		-
1.2 Réalisées à l'étranger				1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public (cotisations)	1 520	0%	1 520
- Actions réalisées directement	-		-	2. AUTRES FONDS PRIVÉS	989 707	66%	
- Versement à autres organismes agissant en France	-		-	2.1 Dons collectés			
				Dons non affectés	796 199	53%	
				Dons affectés	193 508	13%	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	179 711	11%	-	2.2 Subventions privées	-	0%	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	143 397	9%	-	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	35 277	2%	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	36 314	2%	-	4. AUTRES PRODUITS	41 274	3%	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-		-				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	126 681	8%	-				
SOUS TOTAL 1 + 2 + 3	1 557 501		436 114	I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 502 372		
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 557 501			II REPRISE DES PROVISIONS	-		
II DOTATIONS AUX PROVISIONS	43 000	3%		III REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	-		
III ENGAGEMENT A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES				IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC			
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-			V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	98 128		-
V TOTAL GENERAL	1 600 501			VI TOTAL GENERAL	1 600 501		436 114
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public							
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès							
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			436 114	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			436 114
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE =			0
			Evaluation des contributions volontaires en nature				
Missions Sociales	296 220			Bénévolat	90 440		
Frais de recherche de fonds	5 577			Prestations en nature	110 519		
Frais de fonctionnement et autres charges	-			Dons en nature	100 837		
TOTAL	301 796			TOTAL	301 796		



ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

§



Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) est élaboré en application du règlement CRC 2008-12, il est élaboré sur la base des comptes sociaux 2017.

A - Modification de méthode comptable

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes 2016.

B - Principes de ventilation des charges

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

Une répartition analytique des charges directes (guides, photographes, etc.) est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition, cette dernière est revue d'une année sur l'autre en fonction du développement de l'association.

Missions sociales

Les missions sociales représentent :

- les activités d'accompagnement global, physique et psychologique qui constituent l'objet de l'association « A Chacun son Everest ! », à savoir :
 - l'aide apportée aux enfants atteints de cancer ou de leucémie ;
 - l'aide apportée aux femmes en rémission d'un cancer du sein.

Au travers notamment des activités suivantes :

Activités physiques : randonnée, escalade, yoga, qi gong

Soutien psychologique : groupes de parole, coaching

Soins de support : massages, naturopathie, soins esthétiques, relaxation

Soins d'hydrothérapie aux Thermes de Saint-Gervais

Diététique : conseils diététiques et repas équilibrés

- les frais de communication liés aux stages, publications, newsletters, journaux adressés aux enfants, parents et femmes des séjours.
- les activités de suivi des séjours (escalade, yoga), les soirées d'échanges.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont composés :

- d'une part, des frais d'appel à la générosité du public, c'est-à-dire les charges liées aux collectes de fonds, incluant notamment les frais d'appel et de traitement des dons, une partie des frais de publication de l'Association, les frais de publicité, les frais d'appel et de traitement des legs, les frais liés à la tenue des fichiers, etc. ;
- d'autre part, des frais de recherche des autres fonds privés, soit les frais liés au démarchage d'entreprises pour obtenir des fonds de mécénat, de parrainage, etc.

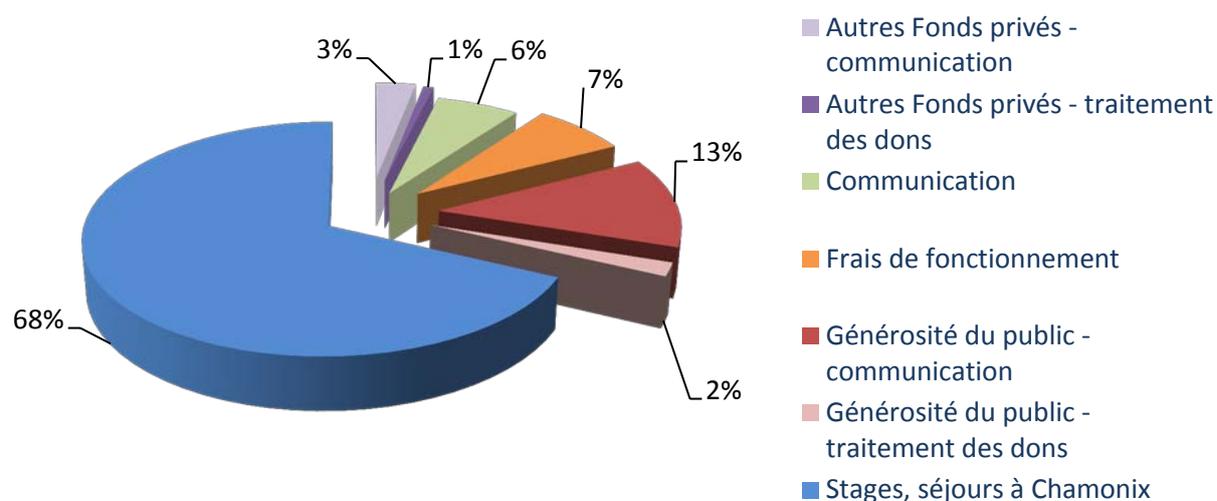
Frais de fonctionnement et autres

Les frais de fonctionnement comprennent les charges non imputables aux missions sociales ou aux frais de recherche de fonds, soit les charges de direction générale, financière, comptable et les frais généraux (honoraires expert-comptable, commissaire aux comptes, etc.).

La répartition des charges entre ces différentes catégories, se présente comme suit :

- pour les charges de personnel (salaires et charges s'y rapportant), la ventilation est réalisée par salarié, en fonction du temps consacré à chaque catégorie.

Répartition analytique des salaires par catégories



- pour les charges liées aux locaux (loyer, entretiens et réparations), les montants sont répartis au prorata des surfaces d'utilisation ;
- pour toutes les autres charges, il est tenu compte du résultat de l'imputation analytique effectuée lors de l'enregistrement comptable ou, à défaut, de clés de répartition entre les différentes rubriques en fonction de la destination de ces charges. Pour chaque poste, une étude interne a été menée afin de refléter la réalité du fonctionnement de l'association.

Il est à noter que les clés de répartition adoptées sont reconduites d'année en année. En cas de modifications, celles-ci sont précisées.

Lors des derniers exercices, des changements mineurs de répartition des charges ont été opérés afin de refléter les adaptations liées au développement de l'activité de l'association.

C – Evolution des emplois et ressources au cours de l'exercice

Analyse des ressources

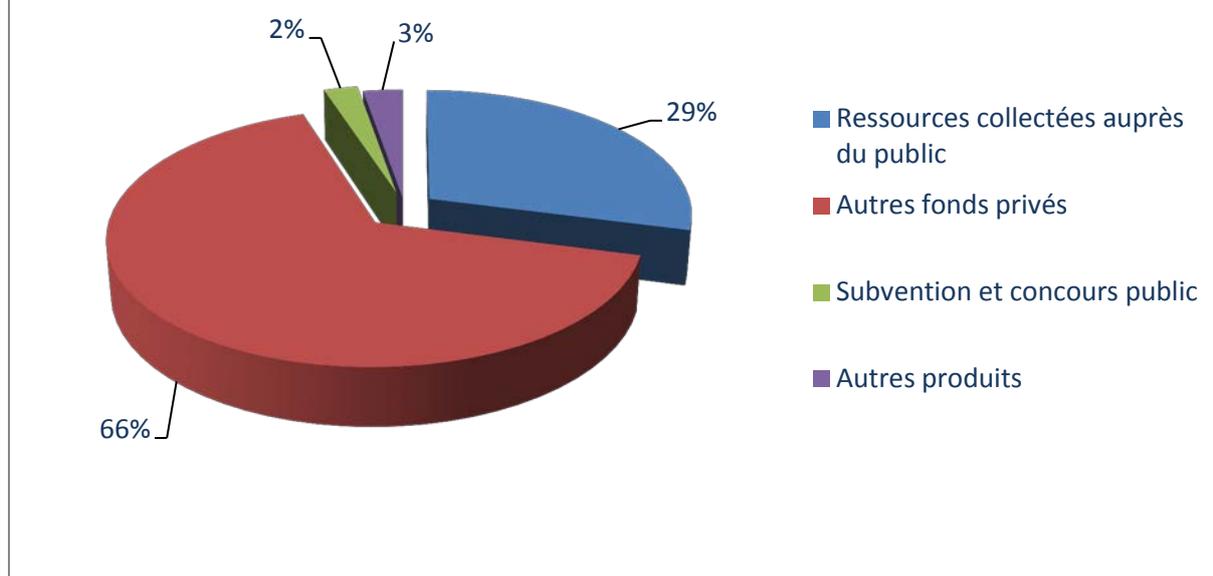
L'exercice 2017, présente un total de ressources inscrites au compte de résultat de 1 502 372 euros, contre 1 470 048 euros à l'issue de l'exercice précédent, soit une hausse de 2 %.

Cette évolution s'analyse ainsi :

- une hausse de 14 % des produits de la générosité du public (qui passent de 384 155 euros en 2016 à 434 594 euros en 2017), du fait principalement de la forte hausse des legs et assurances vie (+82 % par rapport à 2016) ainsi que des dons affectés (+12 % par rapport à 2016) et inversement d'une baisse des dons non affectés (-11% par rapport à 2016) ;
- les autres fonds privés sont sensiblement plus faibles que l'année passée (de 994 408 euros en 2016 à 989 707 euros) notamment marqués par l'absence de subvention privées cette année (74 000 euros perçus en 2016), on constate cependant une hausse des dons affectés (+23%) et des dons non affectés (+4%) ;
- le montant des subventions publiques pour 2017, soit 35 277 euros, représente principalement la quote-part d'investissement de l'année 2017 ramenée au résultat. Pour rappel, les subventions d'investissement sont enregistrées au bilan et amorties sur la durée d'utilisation du bien subventionné. L'association « A Chacun son Everest ! » n'a perçu aucune subvention d'investissement au cours de l'année 2017 ;
- une diminution de 35 % des autres produits (passés de 63 547 euros à 41 274 euros en 2017) en raison principalement de la baisse des taux d'intérêts des placements.

Il en résulte la répartition suivante pour 2017, avec des fonds privés représentant 66 % de la totalité des ressources (en baisse par rapport à l'exercice précédent qui affichait 68 %) ; la part relative aux produits de la générosité du public représente quant à elle 29 % (en hausse par rapport à l'exercice précédent puisqu'elle représentait 26 % des ressources).

Répartition des ressources par catégories



Analyse des emplois

Les emplois inscrits au compte de résultat dont provision pour risque, totalisent 1 600 501 euros soit une baisse de 3 % par rapport à 2016 (1 654 961 euros).

Les dépenses liées aux missions sociales sont stables par rapport à 2016 (1 251 108 euros contre 1 256 939 euros en 2016), pour atteindre 78 % du total des emplois, avec :

- une augmentation des frais des stages et des séjours de 2 % par rapport à 2016 ;
- une baisse de 16 % des frais de publication et de suivi des actions ;
- les frais relatifs aux suivis des séjours et des activités hors de Chamonix mis en place dans le courant de l'année 2016 sont en recul de 46 % par avec notamment en 2016, le voyage au Groenland et cette année l'interruption des cours de yoga donnés à Chamonix.

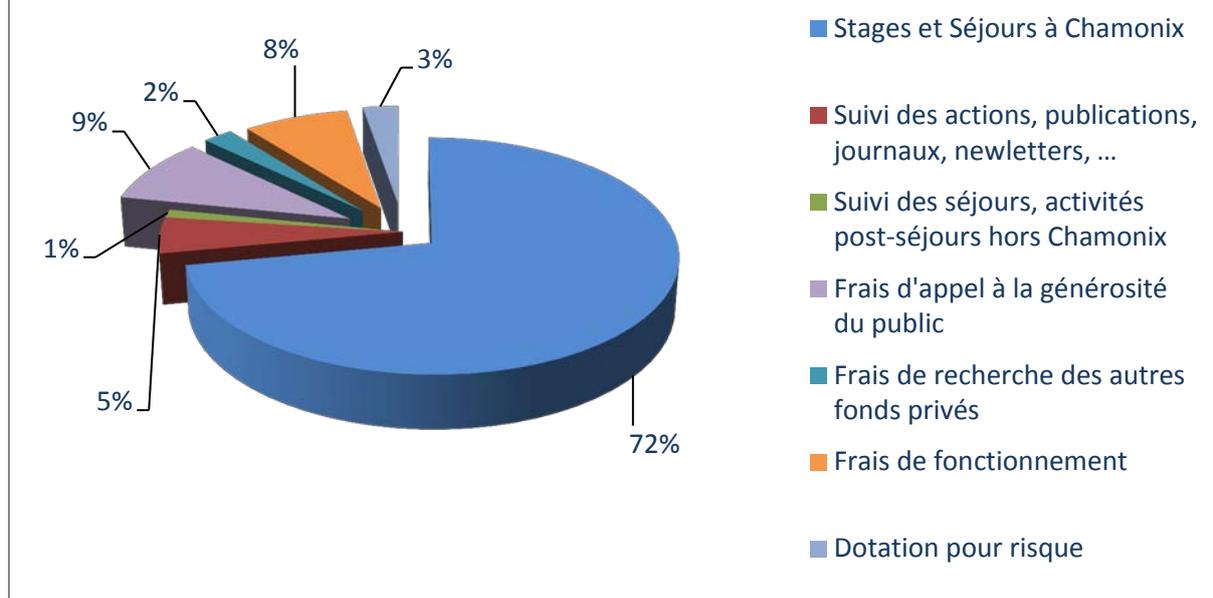
Les frais de recherche des dons est en recul de 4 % par rapport à 2016 (179 711 euros contre 186 727 euros en 2016), avec la distinction de la part des frais de recherche des dons auprès du public (143 397 euros) et du privé (36 314 euros).

Les frais de fonctionnement baissent de 40 % par rapport à 2016 (à 126 681 euros en 2017 contre 211 296 euros en 2016). La part des frais de fonctionnement sur le total des emplois sont en baisse (à 8 % en 2017 contre 13 % en 2016).

Une provision pour risque d'un montant de 43 000 euros a été enregistrée cette année dans le cadre d'un litige salarié.

L'année 2017 a fait l'objet d'une révision globale des contrats (énergie, assurance, honoraires...) avec les différentes parties prenante d'où des baisses significatives sur de nombreux postes.

Répartition des emplois par catégories



E – Principes d'utilisation des ressources collectées auprès du public

Les produits de la générosité du public constituent la seconde source de financement de l'Association, avec une part relative de 26 % incluant les produits des legs et assurances-vie. L'association « A Chacun son Everest ! » utilise en priorité les fonds collectés auprès du public. C'est pourquoi le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées est souvent nul en fin d'exercice. En outre, les ressources issues du public ne sont pas utilisées pour financer les frais de recherche de fonds (publics ou privés), et ne sont pas utilisées pour financer les frais de fonctionnement.

F – Principe de présentation des contributions volontaires

Les contributions volontaires représentent le travail des bénévoles, les mises à dispositions gratuites de biens (matériel, alimentaire, etc.) ainsi que les prestations de service offertes.

Ces contributions, hormis celle qui contribuent à des actifs immobilisés, ne sont pas inscrites en résultat, mais font l'objet d'une présentation en annexe afin de donner une image fidèle des apports dont bénéficie l'association.

Principe de valorisation :

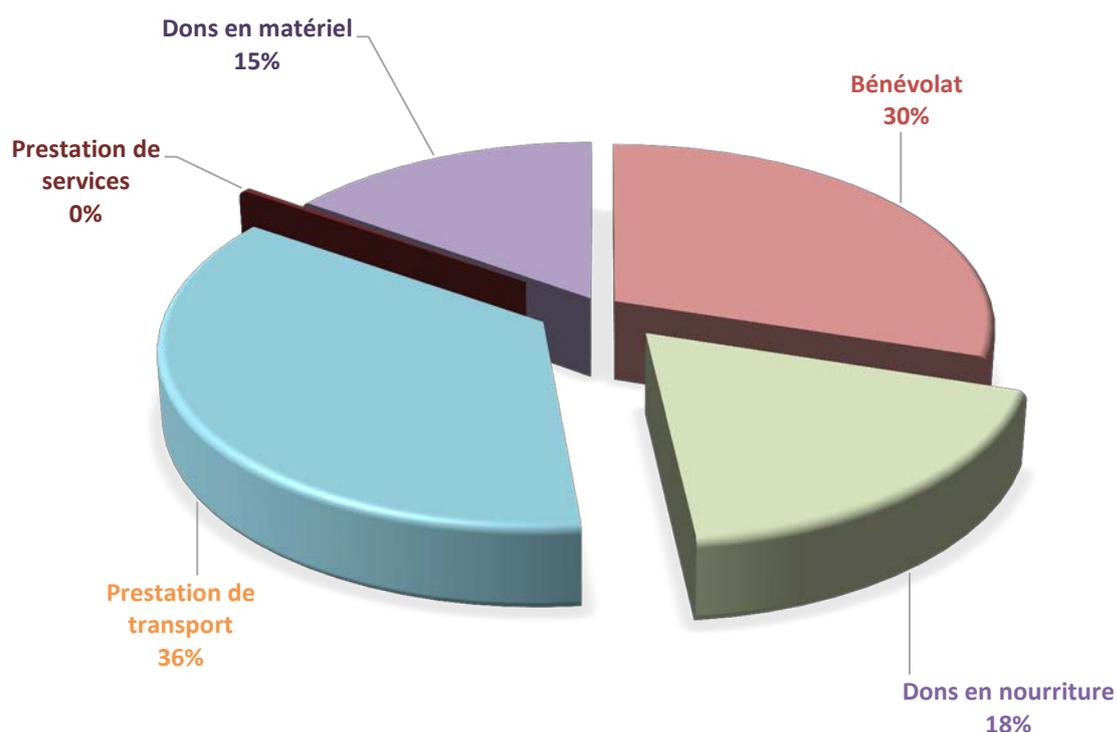
- *Bénévolat* : le travail des bénévoles est valorisé selon le temps passé au tarif du personnel de remplacement.
- *Les prestations de services et les mises à disposition de biens* : lorsqu'elles ne sont pas valorisés par les donateurs sont valorisés au prix du marché.

Il en résulte pour l'exercice 2017, la présentation suivante :

Nature des dons	Montants	%
Bénévolat	90 440 €	30%
Dons en nourriture	55 420 €	18%
Prestation de transport	109 479 €	36%
Prestation de services	1 040 €	0%
Dons en matériel	45 418 €	15%

TOTAL DES DONS PERCUS EN NATURE 2017	301 797 €
---	------------------

REPARTITION DES DONS EN NATURE 2017



On notera parmi les postes importants :

- Le poste bénévolat qui représente 233 bénévoles (accompagnateurs, médecins, infirmières, encadrants, etc.) ;
- Les dons en nourriture qui représentent 11 342 repas, offerts par Carrefour ;

- Les prestations de transports qui comprennent notamment 1 000 billets de trains, offerts par la SNCF, et la mise à disposition gracieuse par Volkswagen de 3 Caravelles et 1 Caddy ;
- Les dons en matériels qui comprennent :
 - o Des vêtements techniques afin d'équiper les femmes et les enfants pendant les séjours ;
 - o Du matériel de cuisine et des produits ménagers ;
 - o De nombreux cadeaux offerts aux femmes et aux enfants durant leurs séjours ;
 - o Du matériel informatique, mobilier et des consommables.